

nom de Sa Majesté, la sanction royale au projet de loi suivant:

Bill C-231, loi pourvoyant à la reprise et à la poursuite des opérations de débardage, des opérations de manutention des grains et des opérations connexes au débardage et à la manutention des grains dans les ports de la côte ouest du Canada.

## PROROGATION DU PARLEMENT

Il plaît alors à l'honorable suppléant de Son Excellence le Gouverneur général de clore la quatrième session de la vingt-huitième législature du Canada par le discours suivant:

*Honorables membres du Sénat:*

*Membres de la Chambre des communes:*

La quatrième session de la vingt-huitième législature a débuté le 17 février 1972. Depuis lors, vous avez décrété des projets de loi et approuvé des entreprises gouvernementales d'une grande importance pour la prospérité et le bien-être du Canada d'aujourd'hui et de l'avenir.

Durant cette session, les Canadiens ont été honorés par la visite à Ottawa du Président des États-Unis et ils ont été encouragés par cette nouvelle affirmation de notre traditionnelle amitié avec nos plus proches voisins.

Le Canada a continué de développer ses relations avec toutes les nations, grandes et petites, dans toutes les sphères: économique, sociale et politique.

Chez nous, l'économie n'a cessé de croître et a procuré des emplois nouveaux à un taux excédant celui de toute autre nation industrialisée. Durant cette session, nous vous avons présenté des mesures destinées à stimuler davantage la croissance économique de notre pays.

Au cours de cette session également, vous avez dû faire face au problème complexe de la démocratie fédérale canadienne et vous avez approuvé la loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Vous avez aussi poursuivi votre travail concernant les communautés agricoles. Au moment où le gouvernement développait nos marchés internationaux de produits agricoles, le Parlement modi-

fiait la loi du crédit agricole et la loi sur la Commission canadienne du blé.

L'environnement social du Canada a été l'une de vos grandes préoccupations au cours de cette session. Vous avez décrété des amendements au Code criminel et le gouvernement a annoncé son intention de moderniser les politiques sur le contrôle et l'usage des drogues. Les programmes Perspectives-Jeunesse et Initiatives locales ont été amplifiés et poursuivis. Le gouvernement a aussi annoncé le programme Nouveaux horizons pour les personnes âgées. A titre d'aide additionnelle aux citoyens d'âge mûr, vous avez décrété une mesure propre à augmenter les pensions de vieillesse.

Durant la présente session, vous avez aussi approuvé deux mesures propres à améliorer les indemnités prévues pour les anciens combattants et les autres citoyens affectés par la guerre.

Les problèmes causés par l'industrialisation vous ont particulièrement préoccupés. Vous avez effectué des modifications au Code canadien du travail ainsi qu'à la loi sur la formation professionnelle des adultes.

On vous a également demandé de régler promptement deux sérieux litiges industriels et vous avez ordonné des mesures pour protéger l'intérêt national lors de ces deux incidents.

Au cours de cette session les deux Chambres du Parlement ont permis à leurs comités de poursuivre la tâche importante de la révision de la politique du gouvernement et de son administration.

Bien d'autres initiatives ont été approuvées. De plus, vous avez été saisis de mesures concernant l'hymne national, les parcs nationaux, l'emploi dans la fonction publique, le revenu garanti, les mécanismes hypothécaires, le logement, la représentation et les dépenses électorales et plusieurs autres questions importantes. Dans l'avenir, le Parlement devra s'attaquer avec vigueur et diligence à ces questions et bien d'autres au fur et à mesure qu'elles se présenteront.

*Membres de la Chambre des communes:*

Je vous remercie d'avoir pris les dispositions nécessaires concernant le service public pour l'année écoulée et l'année en cours.

*Honorables membres du Sénat:*

*Membres de la Chambre des communes:*

Puisse la divine Providence continuer d'assurer force et protection à notre pays.

Ainsi s'est terminée la quatrième session de la vingt-huitième législature.